

Social et aide à la personne

Les habitants de la commune de Saint-Germé peuvent bénéficier, au besoin, d'aide à la personne en s'adressant aux services gérés par la Communauté de Communes Armagnac Adour (CCAA)

NB : voir site de la CCAA : <https://armagnacadour.fr>

I) CIAS (Centre Intercommunal d'action Sociale)

1. Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de RISCLE : 05-62-69-72-21
2. Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) de RISCLE : 05-62-03-73-38
3. EHPAD BEL-ADOUR de Riscle : 05-62-69-72-21
4. L'accueil de jour de Riscle : 05-62-69-72-21

Un nouveau service qui fonctionne de manière autonome et distincte de l'EHPAD.

Cet accueil de jour dédié aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée, a une capacité d'accueil de 6 personnes, de plus de soixante ans, ayant conservé des capacités motrices. Les objectifs de l'accueil de jour se situent autour de deux populations (aidés et aidants).

Pour les personnes accueillies (Les aidés)

Le principal objet est de permettre à la personne, grâce à des activités « thérapeutiques », de rester le plus longtemps possible à domicile et dans les meilleures conditions.

Il s'agit :

- De mettre en place un projet thérapeutique individuel, visant à retarder au maximum la perte des acquis encore existants qui sont souvent sous estimés, et donc insuffisamment stimulés
- De bénéficier d'un soutien psychologique adapté
- De préparer une éventuelle rentrée dans l'établissement.

Pour les familles (Les aidants)

Il s'agit :

- D'apporter aux proches qui accompagnent la personne malade des temps de répit, de récupération, afin de prévenir l'épuisement
- D'assurer l'accompagnement des aidants
- De permettre la vie à la maison le plus longtemps possible dans de bonnes conditions
- De préparer l'aidant à une éventuelle entrée de son proche dans une des unités de vie de l'établissement.

L'accueil de jour comprend un espace principal constitué d'une partie cuisine équipée, salle à manger, coin repas, sanitaires, deux salons de convivialité attenants à une grande terrasse abritée. Les espaces extérieurs sont aussi accessibles (parcours de boulo-drome, parcours de promenade).

5. Service de Soins Infirmiers A domicile (SSIAD) : 05-62-69- 72-21

6. Centre Intercommunal de Santé : 05-62-69-49-43

4 rue des Ecoles à Riscle – 32400 RISCLE

Accueil :

Horaires	Matin	Après-Midi
Lundi	-	14h-19h
Mardi	9h-13h	14h-19h
Mercredi	9h-13h	14h-19h
Jeudi	9h-13h	14h-19h
Vendredi	9h-13h	-

7. Le transport à la demande

La communauté de Communes Armagnac Adour a mis en place un service de transport à la demande pour tous les habitants du territoire.

Ce service s'adresse à tout public, il a pour but de faciliter les déplacements en milieu rural et permet ainsi d'être plus autonome pour un moindre coût.

C'est un service régulier qui ne fonctionne que sur appel de l'utilisateur la veille avant 12 h au 05-62-69-89-40. Il prend en charge et ramène les personnes sur des horaires et des destinations pré-établies.

NB : Pour plus d'informations, rendez vous sur le site de la communauté de communes Armagnac Adour ou téléphonez au 05-62-69-86-43

II - FRANCE SERVICES

Ce service propose :

- **L'accompagnement des usagers à l'utilisation des services en ligne des opérateurs partenaires (facilitation numérique).**
- **L'accompagnement des usagers dans leurs démarches administratives (facilitation administrative).**

Tél. : 06-45-24-45-97 / Mail : mfsriscle@armagnacadour.fr